



Compte rendu de réunion du Comité Social d'Administration Local (CSAL) de la DISI RAAB du 2 avril 2024

Le CSAL s'est tenu le 2 avril 2024 en mixte (présentiel-visio) sur la journée.

Son ordre du jour était :

- le rapport d'activité 2023,
- 4 fiches missions (ACS, GRITA 2, ICAM V5 et SAM Web)

La CGT était représentée à cette réunion par :

- ✓ Pascale Baldo et Arnaud Bourdin en qualité de titulaires ;
- ✓ Sylvie Marcel et Jean-Eudes en qualité de suppléants ;
- ✓ Michel Celso et Laurent Guiboud en qualité d'experts ;

Vos élu-e-s CGT ne pouvaient le débiter sans rappeler le contexte délétère dans lequel nous nous trouvons et dénoncer l'idéologie antifiscale que les pouvoirs politiques font preuve.

Lire notre déclaration liminaire [ICI](#)

En résumé, nous y dénonçons la volonté du ministre de faire sauter les statuts de la fonction publique, et toutes les mesures d'économie passées et à venir qui vont nous impacter, et démontrer que le problème n'est pas les dépenses publiques mais les recettes. Mais les pouvoirs politiques sont dans une pure idéologie antifiscale !

Alors que 413 milliards d'euros sont inscrits dans la loi de programmation militaire et que 200 milliards sont alloués aux entreprises sous diverses aides, les agents vont à nouveau subir le gel de la valeur du point d'indice. Le ministre Bruno Lemaire annonce des coupes budgétaires de 10 milliards d'euros pour 2024 et 20 milliards l'année prochaine !

Pourtant de l'argent il y en a !

L'exigence de la revalorisation de la valeur du point d'indice et des augmentations générales est plus que jamais légitime et sa satisfaction urgente.

Les agents que nous représentons ne peuvent pas se contenter d'une ligne de remerciement dans le rapport d'activité et le mépris de leur administration qui ignore leurs revendications !

Pendant ce temps, ce sont 160 milliards d'euros qui ont été alloués aux entreprises en 2019, contre 30 milliards dans les années 90, et la gabegie continue !

Et la fraude et l'évasion fiscales sont estimées à plus de 80 milliards d'euros par an... !!!!!

On termine notre déclaration par plusieurs questions à l'administration. Ses réponses illustrent sa vision de la situation.

À notre question sur le manque d'effectifs, la réponse est que la charge est adaptée, que l'encadrement effectue lui-même certaines tâches, etc. C'est du bricolage pour nous, qui ne tiendra pas longtemps.

De la même manière, la direction trouve normal que des équipes dans des départements différents travaillent sur un chantier commun, compte tenu de sa taille et du manque d'effectifs. Là encore, c'est montré en exemple, alors qu'il s'agit uniquement de l'illustration du manque d'effectifs dans le Rhône pour le chantier de la nouvelle cité administrative de l'Etat (CAE) à Lyon.

Information importante dans une réponse toutefois : la direction nous certifie qu'il n'y a eu aucun refus de temps partiel ou de télétravail.

N'hésitez donc pas ! Vous pouvez nous contacter pour toute question sur le sujet, pour appuyer et expliquer vos demandes.

La lecture du rapport annuel :

Il permet de faire le point sur les principaux dossiers en cours, établissement par établissement. Ce rapport sera bientôt disponible sur Ulysse-DISI.

Il serait fastidieux de revenir en détails sur le débat donc n'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions.

Il traitait de :

- Les ressources humaines
- Les moyens budgétaires
- Les conditions de vie au travail
- La concertation
- Les principales données sur les missions

Ainsi, pour l'ESI de Dijon, le directeur nous certifie qu'il n'y aura pas de fermeture. Après le grand écart entre les promesses d'augmentation d'activité et la réalité, on pouvait le craindre. Restons optimistes comme l'incite la direction, mais avec prudence. En effet, on rappelle une situation de risques psycho sociaux (RPS) extrêmement tendue dans l'établissement, dont la source nous semble liée au manque d'activité sur certaines missions.

Pour parler clairement, les réalisations du BINT (Bureau de l'Intégration) pour l'établissement ne sont pas à la hauteur des promesses, et c'est la DiSI qui en fait les frais.

Pour l'ESI de Clermont-Ferrand, ce sont les bâtiments de Parlette et Guichard qui sont au centre de toutes les attentions et la situation échappe à notre direction. C'est au niveau du responsable de la politique immobilière de l'Etat (RPIE) que se décident les travaux sur Guichard et la vente du bâtiment de Parlette. Notons les 14 millions d'euros tout de même pour les travaux, pour un seul site ! D'ailleurs le directeur se demande si, compte tenu du coup de rabet budgétaire annoncé, l'opération va se tenir. Sur ce sujet comme sur d'autres, en fait il n'en sait pas plus que nous...

La situation devient ubuesque quand on voit que le bâtiment Parlette fait aussi l'objet de l'attention de l'ENFiP, qui souhaite y installer provisoirement des salles de cours pour cause de manque de place à l'école de Clermont. Et le chef d'ESI ne sait pas comment gérer l'augmentation de la taille du centre OPS.

Sauf à pousser les murs, on ne voit pas de solution ?!

Au final, beaucoup d'agitation et d'énergie dépensées pour que la montagne accouche au final d'une souris ?

A Grenoble, on essaie de vendre le bâtiment de l'ESI mais ça semble compliqué. Comme le dit le directeur « des fois il est en vente, des fois il n'est plus en vente ». Avec un déménagement des collègues prévu au 1^{er} semestre 2025, on risque de se trouver avec un bâtiment vide sur les bras...

L'ESI de Grenoble est un Centre Dev, contrairement à l'ESI de Lyon, car son activité est centrée sur le développement exclusivement. L'application PAY est en attente de la mise en production du lot 4.

A l'ESI de Lyon et à Meyzieu, ce sont les questions de sécurité qui intéressent la direction. 11 matchs de foot à Lyon pour les JO, quelles conséquences ? En avril il y aura une réunion avec la préfecture, où on aura précisément des infos.

Le rapport d'activité se félicite, et il a bien raison, de la fermeture de la salle blanche de Lyon. On avait un point de fragilité sur la sécurité, critique pour le SI. Plus d'investissement sur le site pendant des années et une situation qui se détériorait avec des pannes de plus en plus fréquentes. Pourtant, il aura fallu des années et des années avant de mettre en route le déménagement des serveurs et la fin de ce chantier, qui s'est fait finalement en quelques mois. Que ne l'a-t-on pas effectué plus tôt !

Les économies dont on se gargarise aujourd'hui et l'impact sur la transition écologique auraient été plus fortes si on avait vraiment un pilote dans l'avion.

Cette question du pilotage et notamment du pilotage par la Centrale, c'est un peu le fil rouge de ce CSAL. À plusieurs reprises nous sentons le directeur mécontent. Entre les annonces, les promesses qui lui sont faites par la Centrale et la réalité de ce qui nous arrive en définitive, il semble y avoir un monde.

Alors bien sûr on ne saura pas tout, mais on peut s'inquiéter des arbitrages qui sont faits par la Direction Générale.

Sur les pensions, ça va même plus loin. Le directeur convient que la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) a une responsabilité ruineuse sur la gestion et l'évolution de cette mission qui concerne au premier chef l'ESI de Dijon.

La CGT a d'ailleurs mentionné en séance un dérapage pointé par la Cour des Comptes sur les pensions (coût, retard et copilotage désastreux). Le directeur n'a pu que partager notre remarque sur la question.

Quand il y a trop de responsables, tout le monde se renvoie la balle et finalement plus personne n'est responsable de rien.

Après toutes ces mauvaises nouvelles, un ballon d'espoir ? Pas de rabetage pour nous compte tenu de la dette technique ? C'est le point de vue du directeur, il est trop tôt pour le suivre dans cette direction toutefois.

Quelques sujets sur les conditions de travail et l'attractivité pour terminer ce CSAL.

Souvent quand on a un problème de pilotage, on accuse l'informatique. C'est le cas avec la campagne sur les risques au travail. Le document unique sur les risques (DUERP) et son corollaire le programme annuel de prévention (PAP) sont décalés sur une campagne 2024/2025 avec l'arrivée d'une nouvelle application qui, soi-disant, en porte la responsabilité.

Concernant l'expérimentation sur la semaine en 4 jours, question posée par la CGT, la réponse fuse vite : la DiSI ne sera pas expérimentateur.

Tant mieux, ce n'est pas une mesure que nous soutenons, elle a tout d'un attrape-nigaud. On commence par vous faire à l'idée que les journées de travail peuvent faire 10h et ça serait normal ?

Ce que la CGT défend, c'est la semaine de 32 h, qui serait une vraie avancée sociale.

Un autre élément du rapport d'activité nous a semblé surprenant. Le coût n'apparaît pas démesuré au regard d'autres postes de dépenses mais quand même : 8284 euros pour l'organisation des salons et autres événements pour l'attractivité de la DGFIP.

Avec cette somme on pourrait faire quelques aménagements qui nous manquent cruellement. Combien de stores et de volets ne fonctionnent plus dans les ESI par exemple ?

En demandant des explications, on a appris que cette somme de 8284 euros pèse sur notre budget passé, mais dans le futur devrait être compensée par des dotations spécifiques... car on fait encore plus de dépenses sur ces actions de promotion.

On a du mal à comprendre cette logique budgétaire, où plus on dépense, moins ça pèse sur nous, mais pour une fois que ça nous arrange...

Pour terminer, on essaie de comprendre pourquoi le télétravail (TT) exceptionnel, qui peut tout à fait être saisi dans SIRHIUS, est formellement interdit par la direction. Là aussi la réponse fuse : pas de TT exceptionnel, c'est la Centrale qui décide ! Pourtant, on remarque que dans d'autres structures DGFIP, on pose du TT exceptionnel sans problème.

Alors la DiSI élève modèle ou en excès de zèle ? L'avenir nous le dira.